



**Critères de sélection des dossiers de candidature
pour les sections Européennes et binationales**

Critères	Points attribués
Niveau des compétences linguistiques (toutes langues vivantes)	/16 points
Participation orale dans toutes les matières	/ 6 points
Niveau global des résultats	/ 5 points
Comportement et sérieux	/5 points
Intérêt pour une DNL scientifique*	/12points
Intérêt pour une DNL en sciences humaines et sociales*	/12points
Mentions positives dans les appréciations des bulletins	/4points
Avis du professeur de la langue vivante de la section demandée	/6 points
Avis du chef d'établissement	/6 points

* en fonction de la DNL sur laquelle l'élève candidate

La commission d'examen des dossiers est composée des professeurs de langues vivantes de sections européennes ainsi que des enseignants de la discipline non linguistique proposée pour chacune des sections.